CORPATAUX

Fondateur de la fanfare locale, Remi Clerc est toujours actif

Ce musicien joue depuis 60 ans dans sa société. A l'étape de ce bail impressionnant, il exprime sa reconnaissance.

Alors qu'à travers sa société de musique «La Lyre», Corpataux s'apprête à rendre hommage à Remi Clerc qui la fondait en 1935, c'est ce musicien lui-même qui se sent obligé envers tous et qui éprouve le besoin d'exprimer sa reconnaissance. «Vous direz que je suis conscient de ce que je dois à tous ceux qui m'ont permis d'arriver jusque-là. Je pense aux six directeurs et aux dix présidents de «La Lyre» qui ont été en charge depuis 1935. Et aussi à tous mes collègues musiciens, tout spécialement aux jeunes, qui comprennent que les vieux de mon genre ont plus de peine à la tâche. Et je n'oublie pas ma famille, ma femme surtout, qui a accepté que je m'échappe de la maison pour les répétitions».

Remi Clerc se met donc à l'arrière-plan de la fête qui lui sera faite ce week-end. Vendredi soir, il sera en effet décoré de la médaille de la Confédération internationale des sociétés de musique. Une distinction qui lui sera remise par François Raemy, président de la Société cantonale des musiques fribourgeoises, à la faveur du concert que «La Lyre» donnera à 20 h. 30 à l'église paroissiale sous la direction de Bertrand Clerc, concert repris le lendemain. Remi Clerc y tiendra la partition de soliste alto dans la «Romance» Op. 36 de Camille Saint-Saëns.

LA POIGNE DU CURÉ

Les mérites de ce musicien sont inversement proportionnels à sa modestie. Il parle de son engagement dans la société en formation en 1935 lorsqu'il n'avait que 15 ans comme de quelque chose qui allait de soi «puisque j'avais du goût pour la musique». Et pourtant, les conditions de l'époque n'en faisaient pas quelque chose de très engageant. La société était toute soumise à la discipline de fer décrétée par le curé, président de droit de la société, personnage à la poigne de fer qui intimidait passablement son monde.

Cinq ans plus tard, Remi Clerc entrait à l'école de recrues et devenait trompette dans la fanfare du bataillon 14. «Un privilège, parce que la pratique de la musique nous libérait de certaines contraintes militaires».

JE NE SUIS PAS UN CHEF

Dans sa société de Corpataux, Remi Clerc a joué du bugle pendant une bonne trentaine d'années, puis de l'alto dont il est encore chef de registre. «Ça veut tout simplement dire que je les entraîne un petit peu. Je ne me sens en rien leur chef». D'ailleurs Remi Clerc avoue que depuis quelques années, l'ouverture de la fanfare à des genres musicaux très divers est parfois un peu pénible pour les «vieux» qui n'ont pas eu la chance de bénéficier de la culture musicale actuellement donnée aux jeunes.

«Cette situation pourrait causer un certain décalage, mais je vois que les jeunes font tout pour l'éviter.»

Soixante ans de fidélité à sa société de musique ne paraissent pas avoir fatigué ce musicien, qui continue à fréquenter assidûment les répétitions et à participer à toutes les activités. «Avec un peu plus de facilité même que dans les années précédentes où, comme paysan, il fallait se débrouiller pour tenir le coup».

YVONNE CHARRIÈRE

Soixante ans de musique n'ont pas fatigué Remi Clerc LIB V. Murith-a